

Compte rendu des entretiens individuels et constitution du vivier du Burkina Faso

1

<p>Contexte de l'activité</p>	<p>Le processus de sélection des membres du vivier a débuté par un appel à la candidature publié du 25 octobre au 25 novembre 2019. A l'issue de cette date, 115 dossiers de candidatures comprenant curriculum vitae et lettre de motivation ont été reçus.</p> <p>En décembre 2019, un comité composé de représentantes des OSC, de WANEP et de DDG s'est réuni à Ouagadougou pour examiner les candidatures. Suite à ce dépouillement, le comité a établi une long-liste de 30 candidates en préservant autant que possible une représentation géographique large.</p> <p>Les 30 candidates présélectionnées ont effectuées à distance un test écrit. Comprenant deux questions, ce test avait pour objectifs d'évaluer la capacité rédactionnelle des candidates, leurs connaissances de la situation sécuritaire dans leurs régions et comprendre le rôle qu'elles attribuaient à la femme dans l'amélioration cette situation sécuritaire.</p> <p>Cette évaluation écrite a permis de sélectionner 15 candidates pour les entretiens individuels. Fait à Ouagadougou, le 28 et le 29 janvier 2020, les entretiens individuels ont permis de rencontrer individuellement les candidates et de comprendre leurs motivations et leurs attentes face à ce projet.</p>
<p>Comité de sélection :</p>	<p>Le jury des entretiens était composé des cinq personnes suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mme Françoise PIOUPARE : Plateforme des organisations de la société civile sur la Reforme et la gouvernance du secteur de la sécurité au Burkina Faso ; 2. Mme Anne KONATE : Coalition des Associations Femmes du Burkina (COAFEB) ; 3. Mme Hato MARE : Chargée du programme éducation de WANEP Burkina Faso et membre de association AB3P; 4. Mme Alice Soulama: Chargée du programme Women in Peacebuilding Network de WANEP Burkina Faso; 5. Mlle Fatoumata Maiga : Assistante Programme et Communication DDG Sahel. <p>Le jury était présidé par Mme Mme Anne KONATE</p>



Déroulement du de l'entretien

La matinée du 28 janvier 2020 a commencé par un briefing du comité sur le guide de l'entretien rédigé pour cet effet. Chaque membre du comité devrait ainsi interroger la candidate sur une question. La répartition des questions s'est faite de manière suivante :

- Bienvenue, revue de l'agenda et rappel des objectifs de l'entretien : Mme Anne Konate
- Présentation du projet et du vivier : Mme Alice Soulama
- Présentation des attentes du projet : Mlle Fatoumata Maiga
- Présentation de la candidate et de sa motivation : Mme Françoise Pioupare
- Questions sur l'engagement : Mme Anne Konate
- Questions sur la disponibilité : Mme Hato Maré
- Questions liées à l'attente de la candidate face au projet : Mme Françoise Pioupare
- Questions spécifique à la candidate : tout le comité
- Conclusions et prochaines étapes : Mlle Fatoumata Maiga

Mlle Fatoumata Maiga veillait à ce que le temps soit respecté pour chaque entretien.

Treize candidates se sont présentées physiquement sur les quinze candidates présélectionnées. Les deux candidates absentes ont annoncées qu'elles seront hors du Burkina Faso à la date prévue des entretiens. Dans l'après-midi du 29 janvier 2020, ces deux candidates ont pu passer leurs entretiens via un appel vidéo sur WhatsApp.

Le temps prévu pour l'entretien de chaque candidate était de 30 minutes. Dans le déroulement des entretiens, le plus long entretien a pris 30 minutes, et le plus court a pris 15 minutes.

Après la présentation du projet, de ses objectifs et de sa mise en œuvre, il était donné à la candidate la parole pour se présenter. Ensuite, s'en suivait des questions sur la motivation, sur la disponibilité, sur l'engagement dans le temps et les attentes des participantes. La séance se clôturait par l'annonce des prochaines étapes, à savoir recevoir un document de suivi et évaluation qui sera envoyé par mail à chaque candidate ainsi que les résultats des entretiens dans les sept jours suivant l'entretien.



	<p>Les entretiens se sont déroulés sur toute la journée du 28 janvier et de l'après-midi au petit soir du 29 janvier 2020.</p>
<p>Résultats de la sélection</p>	<p>A la fin des deux jours d'entretiens, neuf candidates ont été retenues pour faire partie du vivier. Toutes les régions dont venaient les quinze candidates ont été représentées avec particulièrement deux candidates retenues pour la région du Centre et deux autres retenues pour la région du Nord.</p> <p>Pour arriver au résultat précité, le comité disposait d'une fiche de notation sur laquelle chaque membre devait noter les candidates sur leur motivation, leur engagement sur le temps et leur disponibilité. Chaque critère était noté sur 5, attribuant ainsi à la candidate une note finale sur 15.</p> <p>Lors de la délibération, les membres du comité se sont prononcés sur chacune des candidates en justifiant la note attribuée. Suite à cela, une moyenne cumulative de chaque candidate a été faite. Cette moyenne a permis de sélectionner par région la meilleure candidate.</p> <p>Lorsque toutes les régions ont été représentées (7 régions), il fallait sélectionner deux candidates de plus. Les deux candidates suivantes ont été choisies pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec une moyenne cumulative de 13,6, la candidate Somda/Bissyande W. D. Flore a eu la troisième meilleure note. Elle a été choisie car cette candidate travail en freelance (peu donc être disponible quand elle le souhaite) et est très engagée (elle est membre de la commission d'élaboration de la politique de sécurité national au compte des organisations de jeunes, elle est la directrice exécutive de Leadership Jeune pour la Paix et le Développement en Afrique, elle est la Chargée des Affaires Juridiques du Réseau Burkinabé des Jeunes Leaders pour l'Intégrité...). - La candidate Ouedraogo/Derra Maria a été priorisée car elle vient de Gourcy , une zone très affectée. Elle a une maîtrise des difficultés de sa région notamment les difficultés que rencontrent les femmes déplacées. Elle accompagne ces femmes et aspire à être plus outillée pour avoir un meilleur impact positif sur ces femmes et dans sa communauté. <p>Quelques autres points saillants ont été mis en évidence lors de la séance de délibération :</p>



- **La candidate Ouedraogo w. Téné** Bénédicte a été priorisée dans la sélection. Ayant obtenue la meilleure note cumulative (14,5/15), cette candidate a ébloui les membres du comité. Elle est la seule candidate à avoir un profil de femme des médias (profil dont le vivier aurait besoin pour sa visibilité). C'est une journaliste freelance (donc maître de son emploi du temps) qui a créé une émission pour valoriser la femme et est très active sur les réseaux sociaux.
- **La candidate Diasso Souhadou** est une jeune femme très dynamique, engagée dans la société civile et ayant fait de nombreuses fois des activités de bénévolat. Elle fait un master en gestion de conflit (la seule fille de sa classe) et aspire à former les groupes d'auto-défense en gestion de conflit, en dignité humaine... cependant, n'a pas les outils pour. Cette candidate est jeune, à peu d'expérience mais a beaucoup à offrir à la société. Toutefois, elle n'a pas été sélectionnée car la candidate OUEDRAOGOW. Téné Bénédicte et SOMDA/BISSYANDE W. D. Flore ont déjà été sélectionnées pour sa zone.
- **La candidate Nana Wénéssamdé** a un profil de femme leader. Étant la commissaire de police de Dori, son emploi du temps est très chargé ce qui remet en question sa disponibilité. Elle a aussi reçu de nombreuses formations (formation en droit humains au profit des forces de sécurité intérieure, formation en lutte contre le terrorisme et le respect du genre ...) et a eu à former. Elle est assez outillée pour faire partie du vivier. Cependant, il a été décidé de ne pas l'accepter comme membre du vivier mais plutôt de la garder potentiellement comme mentor pour les membres du vivier.
- **La candidate Ouedraogo Mamounata** a inspiré les membres du comité. Elle a eu une enfance douloureuse et a été sauvée par PLAN Burkina Faso. Elle a mis en place une association pour scolariser les orphelins. Aujourd'hui, en raison de la situation sécuritaire, elle cherche un moyen pour faire contribuer au processus de paix les jeunes filles au niveau des écoles. Elle espère que le PLF pourrait l'aider dans ce sens. Elle a été retenue.



Noms des personnes retenues pour le vivier	Ci-dessous les noms des candidates retenues à l'issue du processus de sélection des membres du vivier :			
	Ref	Noms	Prénoms	Lieu
	1	MINETOU	Mint Mohamedou	Gorom-Gorom
	2	TRAORE	Mariam	SINDOU
	3	SIDIBE/SANGARE	Djénéba	GAOUA/Sud-Ouest
	4	OUEDRAOGO/DERRA	Mariam	GOURCY
	5	GUINGANI/OUEDRAOGO	Antoinette	Ouahigouya
	6	OUEDRAOGO	Mamounata	Manga/centre Sud
	7	OUEDRAOGO	W. Téné Bénédicte	Ouaga
	8	TARPAKA	Kadidiatou	Dédougou
9	SOMDA/BISSYANDE	W. D. Flore	Ouaga	
Défis rencontrés	<p>L'un des défis majeur rencontré était de réaménager l'agenda pour donner la chance à chaque candidate de s'exprimer en 30 minutes au lieu de 15 minutes. Pour cela, les entretiens prévus pour la seule journée du 28 janvier, se sont déroulés sur deux jours (28 et 29 janvier). Ainsi, afin que tous les membres du comité soient présents le second jour, les entretiens ont commencés en après-midi.</p> <p>Un autre défi rencontré est que la salle loué pour l'activité ne convenait pas pour la mise place – une mise en place qui devait être semblable à celle du Niger. Une nouvelle salle a dû être louée pour faire les entretiens. Comme cette salle était plus grande, cela a engendré une augmentation de prix.</p> <p>Enfin, lors du premier jour des entretiens individuels, les membres du comité ont eu besoin de temps pour revoir les dossiers de candidature et s'imprégner du guide d'entretien. Cela a pris plus de temps que prévu</p>			



notamment parce que tous les membres n'étaient pas réunis à l'heure prévue du briefing (9h30). Du fait de ces retards, les entretiens ont commencé à 10h55 au lieu de 10h00.
En effet il faut noter que les membres du comité ont été assidus au-delà du temps imparti pour l'entretien

